

## Consignes pour obtenir votre carte spécifique

### CHIEN VISITEUR :

**Pour une demande initiale** : transmettre par courriel à [cattoen.arlette@orange.fr](mailto:cattoen.arlette@orange.fr) (sans oublier de mettre en copie le responsable territorial des licences CNEAC), le scan ou la photo du certificat vétérinaire en cours de validité et du diplôme Chien Visiteur.

**Pour un renouvellement** : transmettre par courriel à [cattoen.arlette@orange.fr](mailto:cattoen.arlette@orange.fr) (mettre en copie le responsable territorial des licences CNEAC) le scan ou la photo du certificat vétérinaire en cours de validité.

L'intitulé du courriel d'envoi des justificatifs devra comporter le nom du licencié, numéro de licence et nom du chien ainsi que son n°FAPAC.

## Consignes pour obtenir votre carte spécifique

### CHIEN VISITEUR :

**Pour une demande initiale** : transmettre par courriel à [cattoen.arlette@orange.fr](mailto:cattoen.arlette@orange.fr) (sans oublier de mettre en copie le responsable territorial des licences CNEAC), le scan ou la photo du certificat vétérinaire en cours de validité et du diplôme Chien Visiteur.

**Pour un renouvellement** : transmettre par courriel à [cattoen.arlette@orange.fr](mailto:cattoen.arlette@orange.fr) (mettre en copie le responsable territorial des licences CNEAC) le scan ou la photo du certificat vétérinaire en cours de validité.

L'intitulé du courriel d'envoi des justificatifs devra comporter le nom du licencié, numéro de licence et nom du chien ainsi que son n°FAPAC.